

opérés. Ils ont été adoptés par le Parlement pour rectifier une mauvaise situation. Dans l'examen du problème, nous essayons d'éviter cela en envisageant un rajustement d'envergure au début, au lieu de petits rajustements de détail en cours de route.

(7) Les engagements financiers du Dominion pendant la présente guerre—engagements dont on ne peut prévoir l'étendue—et les sommes que coûteront les divers projets d'après-guerre, font prévoir une écrasante dette nationale, et, partant, des impôts pour l'ensemble des citoyens du pays. Les mesures de réintégration d'anciens soldats qui ne tiendront pas compte de ces facteurs seront sans doute exposées à de fortes critiques dans le public, lors de la montée de la reprise économique d'après-guerre.

Il nous a semblé qu'après la dernière guerre des anciens soldats dont le service militaire était assez restreint, si l'on peut dire, avaient été placés sur un tel pied et dans de telles régions qu'ils se trouvaient mieux établis en affaires que des gens qui exploitaient des terres depuis trente ans. Nous ne voulons pas répéter cette erreur. Nous croyons que cette entreprise peut s'exécuter d'une manière plus satisfaisante, sur un plan moins élevé, en tenant compte du fardeau que la moyenne des citoyens auront à porter non seulement à cet égard mais dans maints autres domaines, en conséquence de l'effort de guerre.

Ce n'est qu'après avoir comparé les facteurs susmentionnés et avoir établi des estimations fondées sur les niveaux existants quant à la valeur des terres au Canada, que nous avons pu arrêter un plan de colonisation jugé pratique et utile et comportant des restrictions financières qui, en moyenne, sont inférieures aux engagements financiers probables que devra supporter le Gouvernement fédéral si les autres industries ne peuvent réintégrer ces gens dans la vie civile de manière à leur assurer des chances raisonnables d'acquérir un foyer. A cet égard, nous avons tenu compte des valeurs de stabilité sociale et économique à longue portée.

Je ne crois pas avoir besoin, monsieur le président, d'aller plus loin dans l'examen du procès-verbal de la dernière réunion du sous-comité. Nous attendons certaines données qu'il est nécessaire d'avoir avant de considérer définitivement par le détail nos recommandations quant au coût d'un pareil projet. Ainsi, il faut obtenir la liste des métiers pratiqués par les soldats de l'armée actuelle, ou en avoir un bon aperçu avant de compter avoir des données pour établir une estimation du nombre de gens qui s'intéresseront probablement à l'établissement agricole. Les renseignements que nous possédons jusqu'à présent ne sont pas précis et n'indiquent pas pleinement les emplois déjà occupés par les soldats. Par exemple, un soldat, au moment de s'enrôler, donne l'agriculture comme son occupation. Un grand nombre des gars de l'armée actuelle n'avaient pas d'occupation stable lors de leur enrôlement, et leur emploi comme cultivateurs peut se rapporter à une très courte période de temps passée à l'emploi d'un cultivateur, sans comporter beaucoup d'expérience véritable en fait de culture.

M. WINKLER: A l'instar du propre à rien.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres questions?

M. Quelch:

D. J'aimerais en savoir plus long au sujet de ces 3,313 qui pour la plupart se sont occupés d'agriculture. Bon nombre d'entre eux reçoivent des avis les prévenant qu'ils vont perdre leur ferme. J'en connais plusieurs dans ma circonscription, et je présume qu'il y en a d'autres ailleurs; mais le fait de mettre ces hommes dans le chemin avec leur famille ne résoudra pas le problème. Ils avancent en âge; ils ont passé 22 ans sur une terre et n'ont pas de résultats à montrer. Ne serait-il pas possible de replacer ces hommes de la manière dont vous avez parlé, c'est-à-dire de leur donner une maison et un coin de terre près de quelque établissement industriel où ils pourraient travailler, au lieu de les envoyer à l'aventure?—R. Cela présente une sérieuse difficulté d'ordre pratique,